

Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert, XVI (1751), article « Torture ».

TORTURE ou QUESTION, (Jurisprud.) est un tourment que l'on fait essuyer à un criminel ou à un accusé, pour lui faire dire la vérité ou déclarer ses complices. Voyez Question.

Les tortures sont différentes, suivant les différents pays ; on la donne avec l'eau, ou avec le fer, ou avec la roue, avec des coins, avec des brodequins, avec du feu, etc.

En Angleterre on a aboli l'usage de toutes les tortures, tant en matière civile que criminelle, et même dans le cas de haute trahison ; cependant il s'y pratique encore quelque chose de semblable quand un criminel refuse opiniâtrement de répondre ou de s'avouer coupable, quoiqu'il y ait des preuves. Voyez Peine forte et durée.

En France on ne donne point la torture ou la question en matière civile ; mais en matière criminelle, suivant l'ordonnance de 1670, on peut appliquer à la question un homme accusé d'un crime capital, s'il y a une preuve considérable, et que cependant elle ne soit pas suffisante pour le convaincre. Voyez Preuve.

Il y a deux sortes de questions ou tortures, l'une préparatoire, que l'on ordonne avant le jugement, et l'autre définitive, que l'on ordonne par la sentence de mort.

La première est ordonnée *manentibus indiciis*, preuves tenantes ; de sorte que si l'accusé n'avoue rien, il ne peut point être condamné à mort, mais seulement à toute autre peine, *ad omnia citrà mortem*.

La seconde se donne aux criminels condamnés, pour avoir révélation de leurs complices.

La question ordinaire se donne à Paris avec six pots d'eau et le petit tréteau, et la question extraordinaire aussi avec six pots d'eau, mais avec le grand tréteau.

En Écosse la question se donne avec une botte de fer et des coins.

En certains pays on applique les pieds du criminel au feu, en d'autres on se sert de coins, etc.

M. de la Bruyère dit que la question est une invention sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et pour sauver un coupable qui est né robuste. Un ancien a dit aussi fort sentencieusement, que ceux qui peuvent supporter la question, et ceux qui n'ont point assez de force pour la soutenir, mentent également.